

BRIEFING CONCURRENTS

Le Comité d'Organisation du 6^{ème} Rallye du Pays Rignacois, 4^{ème} Rallye VHC et 1^{er} VHRS ainsi que la Direction de Course vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de votre participation.

Ce Briefing écrit a pour but de vous rappeler les points essentiels et sensibles de l'épreuve et vous préciser la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident conformément à la réglementation générale des rallyes,

En cas d'abandon, que ce soit sur une ES ou sur un secteur de liaison, vous devez impérativement prévenir le plus rapidement possible le PC Course sur le n° de Téléphone ci-contre :

06 80 33 88 79

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir prévenir un Chargé des Relations avec les Concurrents si vous avez changé de numéro de portable par rapport à celui inscrit sur le bulletin d'engagement. En effet, la Direction de Course pourrait avoir besoin de vous contacter pendant toute la durée de l'épreuve.

® CODE DE LA ROUTE

-Plus que n'importe quel usager, vous devez respecter scrupuleusement le code de la route, notamment les limitations de vitesse et le respect des panneaux « STOP ».

RAPPEL DE QUELQUES ARTICLES DU REGLEMENT STANDARD DES RALLYES :

- **Le port du casque est interdit en dehors des épreuves spéciales. Respectez les panneaux Zones Casques.**
- Il est interdit, sur les liaisons, de « chauffer les pneus » par déplacement anormal de la voiture ou par tout autre moyen. Ce qui veut dire que faire des zigzags ou conduire par à-coups est strictement interdit. Les juges de faits seront très attentifs sur ce point.
- Identification des voitures : conformément aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallyes, l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière. Vous devez conserver cette identification durant tout le Rallye. Sa validité est limitée à la durée du Rallye et à l'itinéraire prévu pour le rallye.

® ARRET SUR UNE ES

Si vous devez vous arrêter sur une ES ou effectuez une sortie de route, ayez les réflexes suivants :

- Garer le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants.
- **Mettre votre triangle de sécurité en amont** et suffisamment loin de votre voiture.
- Présenter le panneau OK vert si tout va bien ou la Croix Rouge si vous avez besoin d'une assistance médicale urgente. Ne demander du secours que si cela est utile, car dans le cas contraire, vous mobilisez des secours qui pourraient être plus utiles ailleurs. **Téléphonez au PC course dès que possible** au numéro indiqué ci-dessus.
- **Règle impérative** : à partir du moment où un passage est possible, même au ralenti ou dans le bas-côté, vous devez passer et continuer votre course. **Il est interdit de bloquer la course** et vous risquez de gêner les secours éventuels.
- Si le passage est impossible, essayez de débloquer la situation. Voyez ensuite le Chargé des Relations avec les Concurrents pour expliquer la situation et éventuellement demander à revoir votre temps.

® CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- Si vous arrivez sur une sortie de route d'un pilote qui vous précède vous devez continuer votre route pour prévenir un poste de commissaire équipé d'une radio ou le point stop.
- Si la voiture gêne, si elle constitue un danger, la décision de faire intervenir la dépanneuse appartient au Directeur de Course. La seule obligation de l'organisateur est de mettre à disposition une dépanneuse pour dégager la route de course.
- **NE PAS Appeler les secours médicaux sans raison urgente et valable.** Vous pourriez mobiliser les moyens de secours qui pourraient être plus utiles sur une intervention plus grave. Vous avez toujours la possibilité de consulter le médecin chef qui est au PC Course ou attendre le passage de la voiture balai pour exprimer votre souhait d'être examiné.
- **Si vous avez un accident impliquant du public. Vous devez impérativement rester sur place en attendant les services de police ou de gendarmerie.**

® RESTITUTION de LICENCE

Vous devez toujours être porteur de votre licence sportive.

Tout Licencié - **Blessé ou Non** - dont l'accident lors d'une épreuve a entraîné l'intervention des secours est désormais tenu de **restituer sa licence à la FFSA**. Cette mesure s'applique indistinctement que l'intervention des secours ait été demandée par les officiels, l'équipage, leurs ayant droits ou leurs accompagnateurs.

En cas de refus, des sanctions pourront être appliquées par le pouvoir sportif.

La licence sera suspendue administrativement jusqu'à réception à la FFSA d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la reprise de la pratique, de la guérison ou de la consolidation du licencié ; ce certificat sera adressé à la FFSA par lettre recommandée avec accusé de réception.

® DEPANNAGES

Les dépanneuses mises à la disposition de la Direction de Course par l'organisation ont pour seule mission de dégager la route de course en cas d'**obstruction totale** et ce pour rétablir un passage. Si une voiture est arrêtée dans le bas-côté, si elle gêne ou est en trajectoire elle ne sera pas obligatoirement dépannée.

En aucun cas un concurrent ne peut exiger le déplacement de sa voiture, y compris entre deux passages.

Les concurrents devront faire leurs affaires des dépannages et transports divers qui peuvent être négociés avec les dépanneurs du rallye mais à la fin de l'épreuve.

® ASSISTANCE

Dans le parc d'assistance il est obligatoire de **respecter l'article 4.3.2.3 du règlement standard des rallyes** (extincteur de 5 kg visible, bâche étanche et enlèvement des ordures).

La bonne observation de ces obligations sera vérifiée par des juges de faits.

® ACCIDENT SUR UN SECTEUR DE LIAISON

Faire un constat amiable. En tant que concurrents, vous êtes assurés par l'organisateur du rallye pour les dégâts causés à des tiers. A la place de l'assuré, noter l'intitulé du rallye, et à la place du conducteur mettre vos coordonnées en n'oubliant pas votre numéro de course. Remettre ce constat amiable à la direction de course.

® RAPPELS IMPORTANTS

Un triangle signale une gêne sur la route. **RALENTIR soyez vigilant.**

Un drapeau jaune agité signale un danger sur ou au bord de la route : **réduisez votre vitesse et soyez prêts à changer de direction voir vous arrêter.**

Un drapeau blanc signale une voiture au ralenti ou une voiture d'intervention de sécurité du rallye. **PRUDENCE.** Il est possible que vous rattrapiez une voiture d'intervention. Dans ce cas, celle-ci a pour consigne de vous laisser passer dès que possible. Elle est signalée par la présentation aux postes de commissaires par un drapeau blanc et vous aurez une information au départ.

Il se peut que l'ES soit interrompue ou prenne du retard. Dans ce cas, les voitures doivent attendre les consignes de la Direction de Course. Les concurrents doivent faire leur affaire des conditions dans lesquelles le départ sera redonné (température des pneus et/ou du moteur et des freins).

Sur les secteurs de liaison, vous êtes soumis au respect du code de la route. Toute infraction relevée à votre rencontre peut être aggravée par le pouvoir sportif.

Vous êtes responsable des pointages et indications portés sur votre carnet de bord.

Vous devez impérativement faire connaître à la Direction de Course les dommages que vous avez pu commettre à des biens (poteaux renversés, clôture, parapets détériorés, etc...)

Bon RALLYE ...

Yves ESCLOUPE
Licence n°76046
Directeur de Course

Evelyne ROL
Licence n°40773
Directeur de Course VHC